

Les honorables vis-à-vis parlent d'un drapeau distinctif. Que penser de cette idée quand ils parlent en même temps d'un deuxième drapeau? Je regrette de voir que le député de Burin-Burgeo (M. Carter) s'apprête à sortir, parce que je pensais justement à lui poser une question au sujet de l'entrée en matière du député d'York-Nord (M. Addison). Je n'ai pas le texte précis sous les yeux, mais on peut le vérifier facilement et, si quelqu'un veut invoquer la question de privilège, libre à lui. J'aimerais rappeler à peu près ce qu'il a dit. L'honorable représentant, en abordant ce sujet, a déclaré: «Le premier drapeau au sujet duquel je veux parler...» Il y a donc un deuxième drapeau. Qu'y a-t-il de distinctif à proposer deux drapeaux?

Comment en est-on arrivé là? Je regrette une fois de plus que le ministre des Transports soit absent. Chacun sait que le premier ministre de Terre-Neuve a insisté pour qu'on n'oublie pas l'Union Jack et qu'on le mentionne dans le bill. Eh bien! on a travaillé en coulisses en grand mystère et je répète que le ministre des Transports a participé directement à la rédaction de cette mesure. Je crois qu'il lui a fallu environ deux semaines pour le faire et il a finalement conclu qu'on devait présenter une résolution proposant deux drapeaux. Je vous demande encore ce qu'il peut y avoir de distinctif dans une mesure présentée en deux parties. Une résolution présentée à la Chambre en deux parties ne saurait avoir un caractère distinctif. A mon avis, la seconde partie constitue une façon douteuse d'essayer de faire accepter un marché au premier ministre de Terre-Neuve en répondant à ses désirs. En fait, on n'y répond pas et le premier ministre a de bonnes chances à la fin d'être trompé sur toute la ligne.

J'espère que l'honorable député que je vois reprendre son fauteuil ne le fait pas dans l'intention de dire à la Chambre qu'il espère appuyer le drapeau à feuilles d'érable comme étant un drapeau distinctif?

M. Cashin: Je tiens à rappeler à l'honorable député que j'ai déjà pris la parole à ce sujet. Il n'a qu'à lire le compte rendu s'il veut connaître mon opinion.

M. MacInnis: Si l'honorable député appuie si ardemment l'idée d'un drapeau trifolié, il ne devrait pas laisser passer l'occasion de prendre la parole une deuxième fois. Il lui faudra prononcer encore beaucoup de discours avant de convaincre M. Smallwood à

Terre-Neuve qu'il obtient ce qu'il a demandé. Il n'a pas réussi à faire inclure l'Union Jack dans la mesure législative, comme il le voulait, mais le ministre des Transports, avec un peu d'aide d'ailleurs, a présenté cette méthode sujette à caution: une résolution à deux parties, afin de le satisfaire.

J'aimerais entendre les députés des provinces Maritimes. J'aimerais que les députés d'Halifax, d'Antigonish et de Yarmouth se lèvent et appuient sans réserve le drapeau trifolié. Jusqu'ici, les députés d'Halifax ont manifesté un appui conditionnel après avoir obtenu au préalable des renseignements sur le contenu de la résolution. Alors, ils ont fait des déclarations qui étaient effectivement des déclarations d'appui mitigé de la résolution favorisant le drapeau trifolié. Qu'ils parlent! Leur propre chef les a invités à le faire. Le premier ministre veut que chaque député se fasse entendre. Je leur demande maintenant de se lever et de donner leur appui sans réserves à ce drapeau trifolié. Combien d'entre eux ont l'intention de le faire? L'honorable député de Cochrane a parlé d'un examen de conscience. Qu'ils s'examinent et voient s'ils peuvent donner au modèle à feuilles d'érable du premier ministre l'appui sans réserves dont il se vante indirectement. L'honorable député d'York-Humber a fait voir clairement qu'il y avait division au sein du parti libéral. Moi aussi, je l'ai bien fait voir, quand j'ai défié les membres du gouvernement de se lever pour dire qu'eux aussi donnaient leur appui sans réserves au modèle du premier ministre. Le drapeau qu'a proposé le premier ministre n'a pas l'appui sans réserves de l'arrière-ban. Il n'a même pas l'appui sans réserves de son cabinet.

L'hon. M. Dupuis: L'honorable député veut-il que je lui réponde? Il me demandait de me lever et de lui répondre. S'il veut une réponse, permettez-moi de la donner.

M. MacInnis: J'aimerais beaucoup...

M. l'Orateur suppléant (M. Cameron, High-Park): L'honorable député de Cap-Breton-Sud a défié un certain nombre de représentants de se lever pour faire des déclarations. Il devrait donc, me semble-t-il, être disposé à leur permettre de le faire.

M. MacInnis: J'espère qu'on me permettra de terminer mes remarques sur cette question. J'ai déclaré que je défiais tout membre